



Accident de fourgon de location

Par superoxane

Bonjour,

Mon fils a loué un fourgon 20 m3 pour son déménagement. Il a eu un accident : le véhicule ne passait pas sous un pont...

Il a pris l'assurance la plus élevée et il y a une franchise de 500 Euros. Mais apparemment la société de location semble vouloir faire payer l'intégralité des réparations du véhicule. Qu'en est-il et quels sont ses droits ?

Merci

Par isernon

bonjour,

il faudrait connaître le contrat d'assurance prise par votre fils.

souvent la partie haute du véhicule nécessite une assurance particulière.

salutations